



REPRISE D'ACTIVITÉ AU SEIN DE LA SA SNCF ENSEMBLE, PROTÉGEONS TOUS LES SALARIÉS !

Paris, le 11 mai 2020

EN QUELQUES MOTS...

Le Gouvernement a annoncé la reprise d'activité potentielle des entreprises à partir du 11 mai prochain.

Étant entendu que les entités de la SA SNCF sont prestataires des différentes activités du Groupe, elles adaptent leur production en fonction de leurs clients.

Ainsi, certains services ont ralenti alors que d'autres ont connu un maintien de l'activité.

Concernant la reprise, si un nombre de salariés resteront en télétravail jusqu'au 8 juin, de plus en plus d'agents de différents services vont se retrouver à nouveau à la manœuvre, soit sur le terrain, soit dans les cabinets médicaux ou encore pour remettre en route les bâtiments...

Pour préparer cette reprise d'activité, il importe d'être prêt afin que chaque agent soit protégé dans l'exercice de ses missions.

L'UNSA Ferroviaire a revendiqué la protection de tous les salariés.

LE SUJET

Alors que depuis près de deux mois le mot d'ordre est au confinement et au télétravail le plus généralisé possible, le gouvernement a donné le top départ du calendrier de déconfinement.

Dans ce cadre, la Direction a entrepris de commencer à co-construire la reprise progressive de l'activité en présentiel.

Compte tenu de la configuration différente de chaque poste, l'UNSA-Ferroviaire milite pour que chaque salarié quel que soit sa fonction, soit protégé dans son contexte de travail.

❖ Mesures de protection du personnel

Outre le fait de confirmer le rappel au respect des gestes barrières et au bon sens, la Direction est dans l'obligation de fournir aux salariés du matériel de protection quel que soit le lieu, le type de poste et son degré d'exposition au risque Covid19.

PRÉSENTATION ET RESPECT STRICT DES FICHES SANITAIRES*

Il n'aura fallu que quelques jours à la direction d'Optim'Services pour réinstaurer un climat propice au travail en Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT). C'est au cours de 4 réunions des 30 avril, 4 et 5 mai qu'ont été examinées et amendées des projets de fiches sanitaires concernant les entités appelées à reprendre au moins partiellement leurs activités le 11 mai, les agences de recrutement Transverses (Lyon & St-Denis), le pôle oppositions sur salaire et le Service Médical.

*fiche regroupant, par métier, toutes les mesures en matière de protection et de règles d'hygiène qui doivent être respectées afin d'assurer à tout le personnel une sécurité optimale.

Optim'Services a fait le choix de la prudence en maintenant le recours au télétravail tout en n'excluant pas de projeter un étalement des reprises en présentiel jusqu'en juin, voire plus, en fonction de l'évolution de la pandémie.

Deux entités reprennent le travail à St-Denis dans des conditions très encadrées, le Pôle opposition sur salaire et une partie du collectif de l'Agence de Recrutement Transverse.

Privilégiant la reprise effective du travail, la direction admet que les collègues venant à St-Denis par le RER doivent bénéficier d'une souplesse dans leurs horaires de présence sur site afin d'éviter la promiscuité de mise dans les gares et trains aux heures de forte affluence. Elle répond ainsi à la demande expresse des représentants **UNSA-Ferroviaire**.

L'Agence de recrutement de Lyon redémarre aussi son activité.

L'ensemble ne porte que sur une trentaine d'agents au plus qui ne seront présents sur site pour certain(e)s que par intermittence, restant partiellement en télétravail.

Le CSP Comptabilité de Lyon poursuit son activité très partielle sur site ainsi qu'il est précisé dans une fiche sanitaire dûment actualisée, communiquée aux élus.

Le travail de préparation réalisé en amont a associé les représentants du personnel, le management, des préventeurs et la médecine du travail.

Par le moyen de fiches sanitaires, ont été formalisées bon nombre de préconisations des représentants **UNSA-Ferroviaire** et notamment en matière de :

- Organisation du travail, manipulation du courrier, des dossiers,
- Positionnement des postes de travail, face-à-face ou quinconce,
- Cheminements et détours dans les couloirs et papiers,
- Usage des équipements collectifs comme les photocopieuses,
- Gestes barrières,
- Hygiène, en particulier dans les toilettes, et réintroduction de poubelles à pédale, outre l'attention à porter à l'usage des masques,
- Lavage des mains, à privilégier autant que faire se peut à l'usage de la solution hydro alcoolique,
- Restauration dans les espaces de travail, normalement prohibée.

Au sein des cabinets médicaux, reprend une activité qui ne s'était jamais totalement arrêtée. Certes, il n'est pas simple de piloter à distance 117 cabinets médicaux. Les

représentants **UNSA-Ferroviaire** se sont insurgés à plusieurs reprises sur le fait que cette complexité ne saurait justifier qu'à plusieurs reprises ils / elles aient été placés devant des faits accomplis. Ainsi la reprise de l'activité « recrutement » au sein des Centres Ferroviaires d'Aptitude Sécurité, certes annoncée comme vitale pour l'Entreprise, a en pratique été connue après coup, soulevant leurs vives protestations.

La gestion de la complexité est un défi pour la Direction des Services Médicaux (DSM). Elle a parfois éprouvé des difficultés à fournir une liste complète de ses cabinets médicaux, à produire des process à jour précis et ne laissant pas la place à l'interprétation locale.

Cette direction se dit dépendante des préconisations gouvernementales en matière d'ouvertures d'écoles, de moyens de garde afin de prendre la mesure du nombre de médicaux / paramédicaux sur qui elle pourra compter lors de la reprise.

Quoi qu'il en soit, et à l'occasion d'une réunion du 5 mai, les représentants **UNSA-Ferroviaire** ont insisté auprès des représentants de la DSM sur la rigueur à avoir quant à l'accueil au sein des entités et à l'application stricte des gestes barrières.

Outre ce point, ils ont insisté sur la nécessaire qualité irréprochable des approvisionnements en matériel de protection afin d'éviter le moindre bricolage et sur l'indispensable sécurisation du stockage.

❖ Réouverture des bâtiments

Les élus **UNSA-Ferroviaire** revendiquent la nécessaire désinfection préalable des bâtiments. Pas question que cette désinfection soit réalisée en présence des salariés.

Les élus **UNSA-Ferroviaire** soulignent le nécessaire monté en qualité des prestations fournis par les entreprises de nettoyage, de sécurité...

En conclusion :

Une chose est sûre, si un constat doit être réalisé, c'est qu'en dépit des flous, des erreurs voire de quelques errements, la rigueur et l'investissement des salariés en présentiel ou en télétravail ont permis de maintenir l'activité.

CONTACTS

Philippe Mallégol mallegol.p@unsa-ferroviaire.org
Stéphan Delon delon.s@unsa-ferroviaire.org
Annabelle Crespin crespin.a@unsa-ferroviaire.org
Christophe Pallix pallix.c@unsa-ferroviaire.org